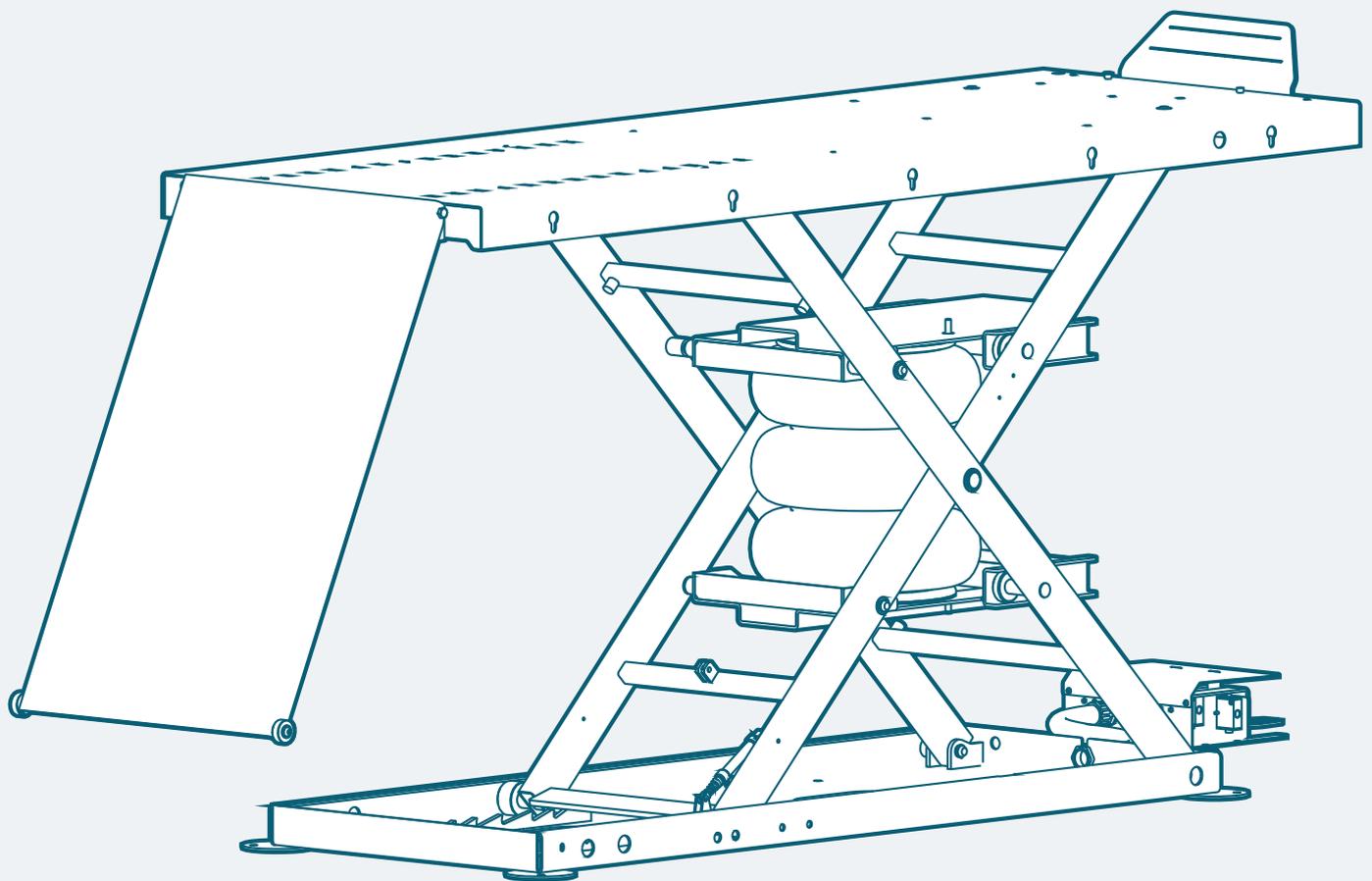


# MAROLO

## PONTS ÉLÉVATEURS PCT MANUEL D'INSTRUCTIONS



**À LIRE ET À CONSERVER**

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ****2006/42/CE**

Nous soussignés,

**MAROLOTEST SAS**  
**Parc d'activités du Cormier – 11 Boulevard du Cormier**  
**BP 20753**  
**49300 CHOLET Cedex**  
**FRANCE**

Catégorie de machine : **PONT ÉLÉVATEUR**

TYPE : Pont élévateur PCT

N° de série :

Ce modèle est reconnu conforme aux exigences essentielles de sécurité et de santé de la directive machines 2006/42/CE qui lui sont applicables , et aux normes suivantes : EN 292-1/2 et EN 1493.

Fait à Cholet, le 15 Novembre 2023

**MAROLOTEST S.A.S**  
**Raphael GIRARD**  
**DIRECTEUR GENERAL**



MAROLOTEST

Parc d'activités du Cormier - Bd du Cormier - B.P. 20753 - 49307 CHOLET Cedex - FRANCE

Tel. 33(0)2 41 29 29 29

E-mail : [contact@marolotest.com](mailto:contact@marolotest.com) – Site internet : [www.marolotest.com](http://www.marolotest.com)

SAS au capital de 46000 Euros - Code APE 2822 Z - SIRET 339 938 870 00021

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ</b>	<b>5</b>
1.1. CONSIGNES	5
1.2. ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ	6
1.3. PLAQUE SIGNALÉTIQUE	6
1.4. OPTIONS AUTORISÉES	6
1.5. ACCESSOIRES AUTORISÉS	7
1.6. CARNET DE MAINTENANCE	7
<b>2. CARACTÉRISTIQUES ET INSTALLATION DE L'APPAREIL</b>	<b>7</b>
2.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	7
2.2. TRANSPORT ET ÉLINGAGE	8
2.3. DÉBALLAGE	8
2.4. SURFACE D'INSTALLATION	9
2.5. INSTALLATION	11
2.6. MONTAGE FINAL	13
2.7. ESSAI ET MISE EN ROUTE (OBLIGATOIRE)	13
2.8. ÉPREUVES RÉGLEMENTAIRES (OBLIGATOIRES)	13
<b>3. UTILISATION DE L'APPAREIL</b>	<b>14</b>
3.1. MISE EN PLACE DU VÉHICULE	14
3.2. COMMANDES	14
3.3. CAS PARTICULIERS D'UTILISATIONS INTERDITES	15
3.4. SYSTÈMES AUXILLIAIRES DE LEVAGE	15
<b>4. MAINTENANCE</b>	<b>16</b>
4.1. INSPECTION HEBDOMADAIRE	16
4.2. INSPECTION MENSUELLE	17
4.3. INSPECTION BI-ANNUELLE	17
4.4. INCIDENTS ÉVENTUELS	18
4.5. DURÉE DE VIE DU PONT	19
<b>5. ARRÊT ET STOCKAGE DE L'APPAREIL</b>	<b>19</b>
<b>6. MISE AU REBUT</b>	<b>19</b>
<b>7. GARANTIE</b>	<b>19</b>
<b>ANNEXE A : NOTICE D'INSTRUCTION DES GOUJONS D'ANCRAGE</b>	
<b>ANNEXE B : VUES ÉCLATÉES</b>	
<b>ANNEXE C : LISTE DES PIÈCES</b>	
<b>ANNEXE D : SCHÉMA PNEUMATIQUE</b>	
<b>ANNEXE E : GRAISSAGE DES TARAUDAGES</b>	
<b>ANNEXE F : POSITION DES AUTOCOLLANTS</b>	

**PENDANT LA CONSULTATION DE LA NOTICE D'INSTRUCTION, FAIRE PARTICULIÈREMENT ATTENTION LORSQUE VOUS RENCONTREZ LES SIGNAUX DE DANGER SUIVANTS :**

CES SIGNAUX INDIQUENT LA PRÉSENCE DE CONDITIONS OU DE SITUATIONS DE DANGER PLUS OU MOINS IMPORTANTES.

LES SIGNAUX DE DANGER SONT DE DEUX NIVEAUX :



**LE NON-RESPECT DE CE SIGNAL ENTRAINE DES RISQUES TRÈS GRAVES POUR LA SÉCURITÉ : MORT, DOMMAGES PERMANENTS À MOYEN ET LONG TERME.**



**LE NON-RESPECT DE CE SIGNAL PEUT PROVOQUER DES ACCIDENTS OU DES DOMMAGES À LA MACHINE.**

LA PRÉSENTE NOTICE TRAITÉ DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'INSTALLATION ET DE L'UTILISATION DE L'APPAREIL.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, ELLE DOIT ÊTRE LUE ATTENTIVEMENT AVANT TOUTE UTILISATION DE L'APPAREIL.

VEUILLEZ CONSERVER CETTE NOTICE SOIGNEUSEMENT, ELLE VOUS SERA DEMANDÉE LORS D'UNE VISITE D'UN ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉE.

## 1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

### 1.1. CONSIGNES

Le pont élévateur doit être utilisé uniquement pour l'usage pour lequel il a été conçu. Le constructeur ne pourra pas être considéré comme responsable des éventuels dommages et incidents causés :

- Par une mauvaise utilisation du pont élévateur,
- Lors du fonctionnement du pont élévateur pour un usage autre que, selon les modèles et leur capacité, la levée d'un véhicule de catégorie L comme d'un scooter ou d'une moto (2 ou 3 roues),
- Suite à une modification ou à un défaut d'entretien du pont élévateur.

La suppression ou la modification d'un dispositif de sécurité est une violation des Normes Européennes de Sécurité, et exempte le constructeur de toute responsabilité en cas d'incident.

L'installation du pont élévateur doit être effectuée par des personnels compétents et conformément aux instructions du § 2 : «CARACTÉRISTIQUES ET INSTALLATION DE L'APPAREIL».



**NE JAMAIS FAIRE FONCTIONNER LE PONT ÉLÉVATEUR EN CAS DE FUITE PNEUMATIQUE (VÉRIN OU CIRCUIT D'ALIMENTATION).**

**NE JAMAIS UTILISER LE PONT ÉLÉVATEUR SI LA TEMPÉRATURE AMBIANTE EST INFÉRIEURE A 0°C.**

La zone où est installée le pont élévateur doit être couverte et à l'abri du vent et ne doit pas présenter de risques d'incendie ou d'explosion.

Seul l'opérateur sera présent à l'intérieur de la Zone de Sécurité, Cf. § 2.4 « SURFACE D'INSTALLATION » (pourtour de 80 cm autour de l'appareil) durant les opérations de montée et/ou de descente.

Les opérateurs devront avoir été formés aux diverses manœuvres et avoir reçu l'autorisation préalable de leur responsable.

Avancer le véhicule, en vous tenant aux commandes de celui-ci et vérifier sa stabilité avant d'utiliser le pont élévateur.

Vérifier pendant la montée et la descente qu'il n'y a aucun risque pour les personnes présentes.

La sécurité antichute est assurée par le blocage du crabot dans la crémaillère en cas de descente intempestive. Ne pas monter sur le plateau du pont élévateur ou sur le véhicule lorsque le pont élévateur est en hauteur.



**NE JAMAIS SOULEVER LE VÉHICULE AVEC UN CRIC, PORTIQUE, OU TOUT AUTRE DISPOSITIF SANS AVOIR AU PRÉALABLE BLOQUÉ L'UNE DES ROUES SUR LE PLATEAU.**

## 1.2. ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ



**POUR VOTRE SÉCURITÉ, LE PONT ÉLÉVATEUR EST LIVRÉ AVEC LES DISPOSITIFS SUIVANTS ET IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE LES DÉMONTER.**

- Butée électrique de fin de première phase de course (modèle encastré),
- Butée mécanique de fin de course de levée maximum,
- Soupape de surpression ,
- Crémaillère de blocage et d'appui mécanique,
- Butée d'arrêt de roue,
- Commande dite « homme mort », cela signifie que les commandes de mouvements sont immédiatement interrompues lorsqu'on relâche les commandes. (Cf. § 3 : «UTILISATION DE L'APPAREIL»),
- Autocollants de sécurité présentés ci-dessous :

**NE PAS PÉNÉTRER SOUS LE PONT ÉLÉVATEUR TANT QU'IL N'EST PAS EN SÉCURITÉ MÉCANIQUE. NE PAS DÉMONTER LE VÉRIN TANT QU'IL EST SOUS PRESSION.**

**DO NOT GET BENEATH THE LIFT IF THE MECHANICAL SAFETY MECHANISM IS NOT ENGAGED. DO NOT REMOVE THE HYDRAULIC JACK WHILE IT IS UNDER PRESSURE.**

**DANGER ÉLECTRIQUE** : L'équipement doit être relié à la terre.  
**ELECTRICAL HAZARD** : All equipment must be grounded.  
**ELEKTRISCHE GEFAHR** : Alle Geräte müssen geerdet sein.  
**RIESGO ELÉCTRICO** : El equipo debe estar conectado a tierra.

**MAXI  
600 KG  
1320 LBS**



### 1.3. PLAQUE SIGNALÉTIQUE

Pour toute demande d'assistance, il vous sera demandé le modèle et le numéro de série figurant sur la plaque signalétique du produit. Cette plaque se trouve sur le produit et ne doit pas être modifiée.

**MAROLO** CE

N°

Modèle  Ref

Capacité (kg)  Année

Capacity  Year

Poids (kg)  Pression max (bar)

Weight  max (bar)

V  A  Hz  Kw

MAROLOTEST - P.A. du Cormier - BP20753 - 49307 Cholet - France  
 Tel : 33 (0)2 41 29 29 29 - Fax : 33 (0)2 41 29 29 30  
 contact@marolotest.com www.marolotest.com

### 1.4. OPTIONS AUTORISÉES

RÉF.	DÉSIGNATION (FR)
C12110	Rampe de sortie avant

## 1.5. ACCESSOIRES AUTORISÉS

RÉF.	DÉSIGNATION (FR)
C10400	ADDICRANE CT
C10100	Étau de roue à fermeture mains libres
C10130	Étau de roue arrière
C10120	Étau de roue à passage continu
801434Y	Étau de roue manuel
801502	MINILIFT pneumatique
801504	MINILIFT mécanique
800860	Sangle automatique
800532	Béquille arrière monobras
800531	Béquille arrière
800535	Béquille avant dessous de fourche

Les ponts MAROLO peuvent être utilisés avec des accessoires permettant l'immobilisation ou le levage partiel du véhicule pour faciliter les contrôles. La liste des accessoires autorisés est définie ci-dessus. L'utilisation d'accessoires autres que ceux autorisés par MAROLO peut conduire à des dommages au pont élévateur ou au véhicule, et la responsabilité de MAROLO ne pourra pas être engagée en cas d'incident.

L'utilisation de ces différents accessoires de se faire selon leur manuel d'instruction respectif, et en respectant leur capacité maximale d'utilisation.

## 1.6. CARNET DE MAINTENANCE

Le client doit tenir à jour un carnet d'entretien (Cf. § 4 : « MAINTENANCE »).

Celui-ci peut être demandé lors d'une visite d'un organisme de contrôle agréé. Pour vous aider à établir votre carnet, nous vous fournissons une trame à la fin de ce manuel. Réalisez quelques copies de celle-ci.

# 2. CARACTÉRISTIQUES ET INSTALLATION DE L'APPAREIL

## 2.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le pont élévateur objet du présent manuel est un outil destiné à faciliter le travail en amenant le véhicule à hauteur souhaitée.

Ce pont élévateur a été conçu pour une utilisation dans un atelier pour le contrôle de véhicule.

MODÈLE	REF.	HAUTEUR MAX.	LONGEUR	LARGEUR	CAPACITÉ	SÉCURITÉ	ÉNERGIE	POIDS
PCT	C12100	1200 mm	2200 mm	750 mm	600 kg	Auto.	Air comprimé 8 Bar mini	270 kg
PCTE (Encastré)	C12101							

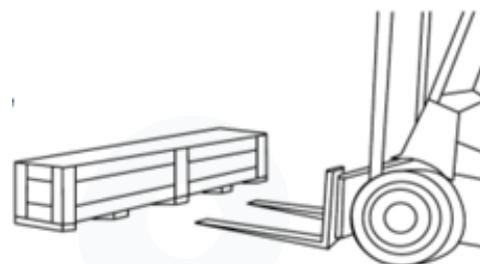
## 2.2. TRANSPORT ET ÉLINGAGE



**NE JAMAIS SOULEVER LE PONT ÉLÉVATEUR PAR LE PLATEAU SANS QUE LE VÉRIN PNEUMATIQUE NE SOIT AU MAXIMUM DE SA COURSE ET SOUS PRESSION**

Le pont élévateur doit être transporté sur la palette sur laquelle il a été livré. À défaut, il doit être manutentionné sur une palette pleine et à minima plus longue et plus large que le pont élévateur conditionné. Cette précaution est très importante pour éviter le gauchissement de l'ensemble, et les aléas de fonctionnement qui peuvent en découler.

En cas de levage par palan, utiliser des élingues adaptées aux poids et dimensions du pont élévateur, et en bon état. Il est obligatoire de les vérifier avant de lever le pont élévateur.



## 2.3. DÉBALLAGE



**S'ASSURER QUE LES EMBALLAGES VIDES SONT CONSERVÉS À L'ABRI DES ENFANTS – RISQUE D'ÉTOUFFEMENT.**

Vérifier le bon état de l'emballage et la présence des différents accessoires, en cas de problème contacter immédiatement votre revendeur.

Les divers accessoires livrés avec le pont élévateur se trouvent dans le colis attaché sur le plateau. Il peut contenir :

- Une butée de roue (avec ses boulons de fixation),
- Une rampe d'accès pivotante (avec ses pattes et ses boulons de fixation),
- 4 goujons d'ancrage
- un boulon de sécurité pour la maintenance,
- une notice d'instruction,
- une déclaration de conformité (dans la notice)
- un livret de maintenance (dans la notice)
- les options listées Cf. § 1.4 «OPTIONS AUTORISÉES»

S'assurer de la présence de tous les éléments avant de jeter les emballages. Manipuler la palette à l'aide de moyens de manutention adéquats (chariot élévateur, palan, transpalette, élingues).

## 2.4. SURFACE D'INSTALLATION

Le pont élévateur doit être installé sur une surface plane et de niveau, en béton de préférence.

La résistance de la dalle devra supporter une charge minimale de 650 Kg/m<sup>2</sup> et la dalle de béton doit avoir une épaisseur minimale de 130 mm.

Prévoir une Zone de Sécurité autour du pont élévateur, définissant les zones de passages en tenant compte des rampes, butées de roues, et des éléments de vos véhicules qui pourraient dépasser de la plateforme.

Les dimensions des zones de sécurité sont définies dans les schémas ci-contre et dans les plans d'implantation ou d'encastrement. Dans le cas d'un pont encastré, se reporter au plan d'encastrement pour la définition des caractéristiques de la fosse.

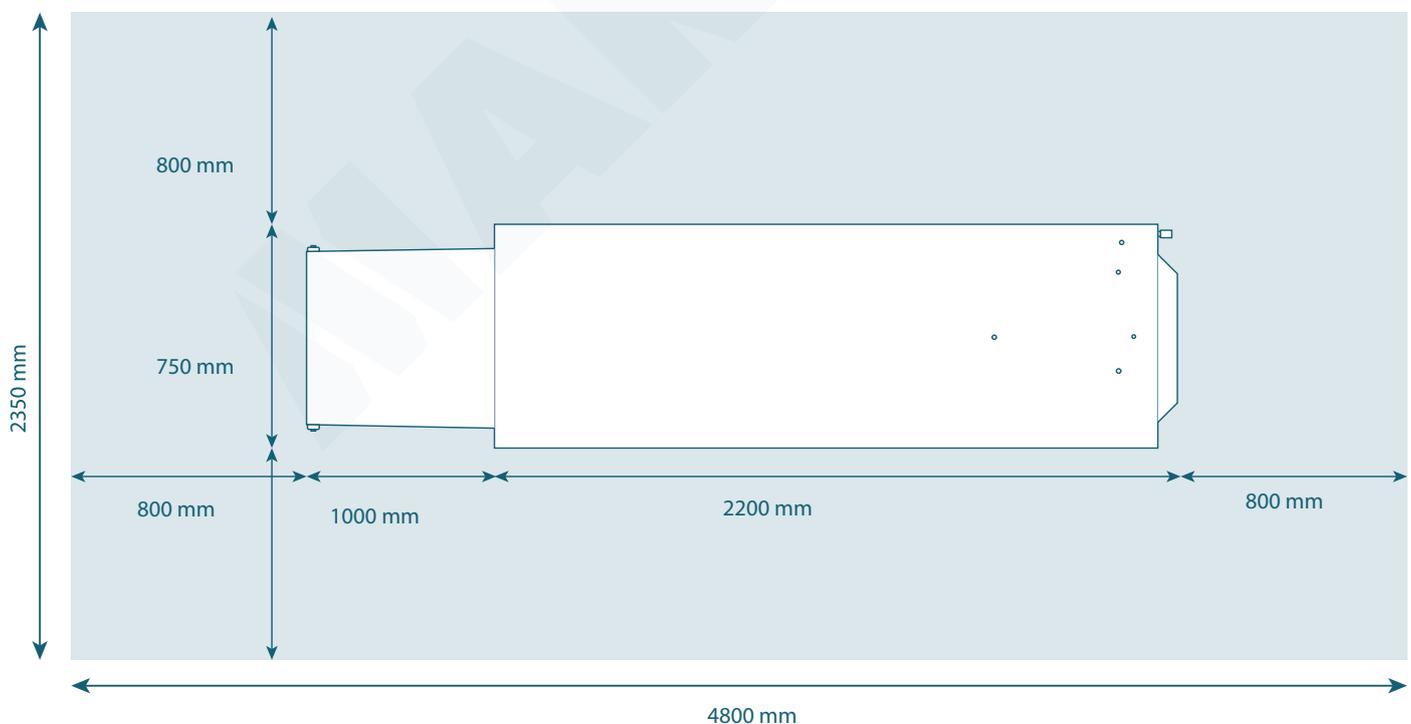
Nous préconisons de matérialiser la zone de sécurité à l'aide d'un marquage au sol.

Rappel de la réglementation : 0,8 m pour les circulations autour du pont élévateur

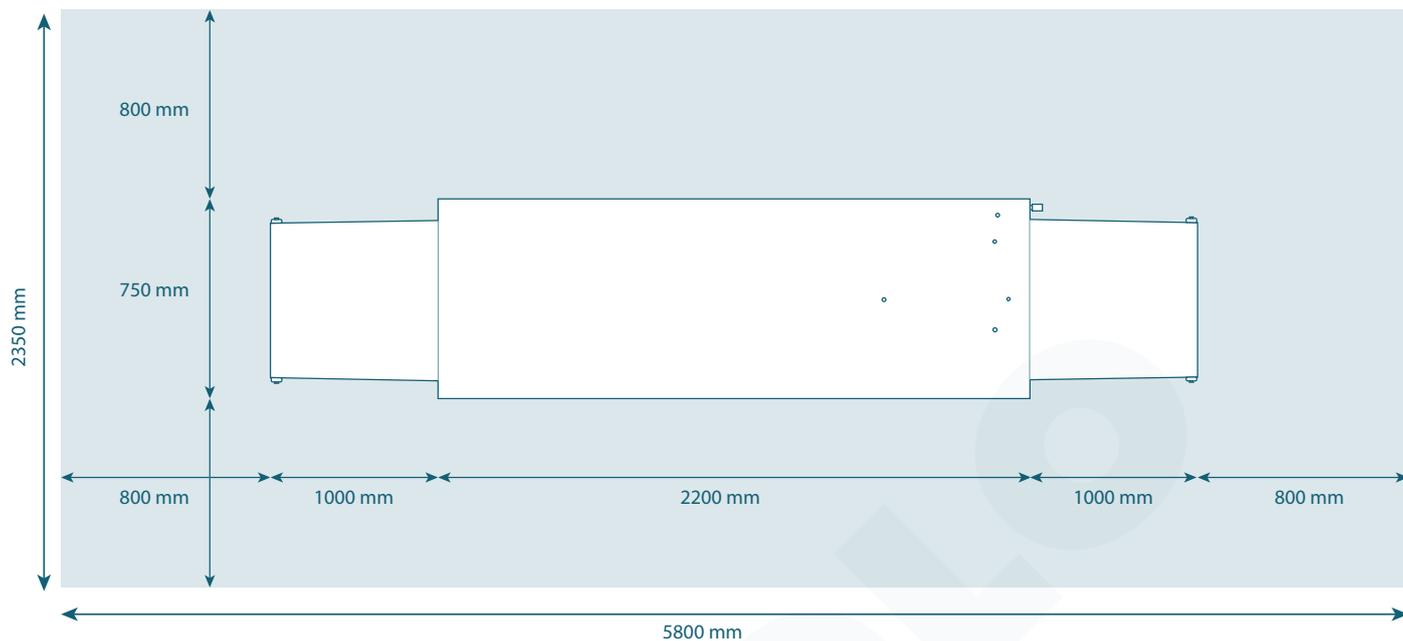


**SEUL L'OPÉRATEUR DOIT ÊTRE PRÉSENT DANS LA ZONE DE SÉCURITÉ PENDANT LES OPÉRATIONS DE MONTÉE ET DE DESCENTE.**

### DÉFINITION DE LA ZONE DE SÉCURITÉ - MODÈLE PCT :

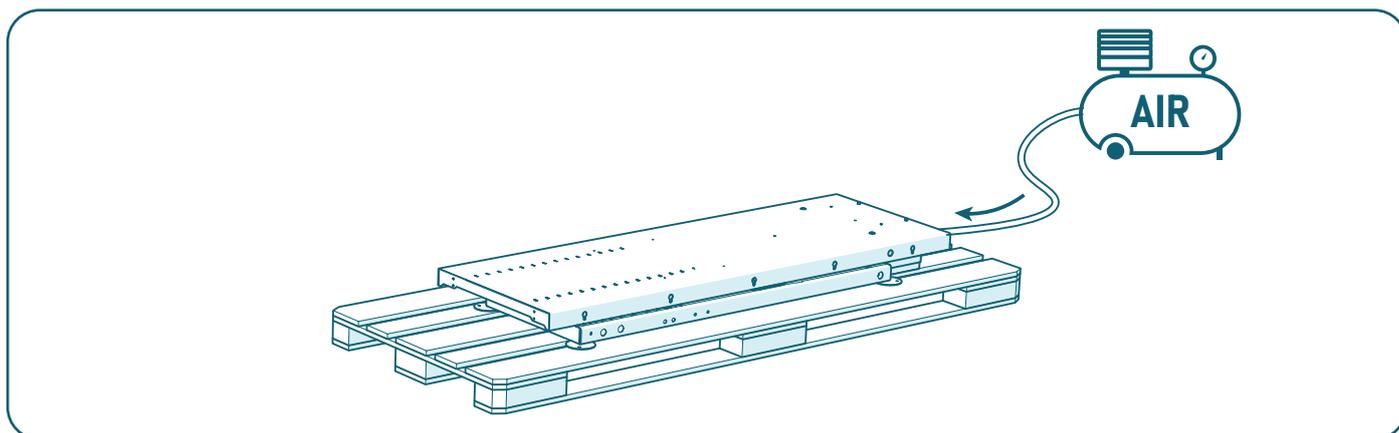


## DÉFINITION DE LA ZONE DE SÉCURITÉ - MODÈLE PCT + RAMPE DE SORTIE AVANT:

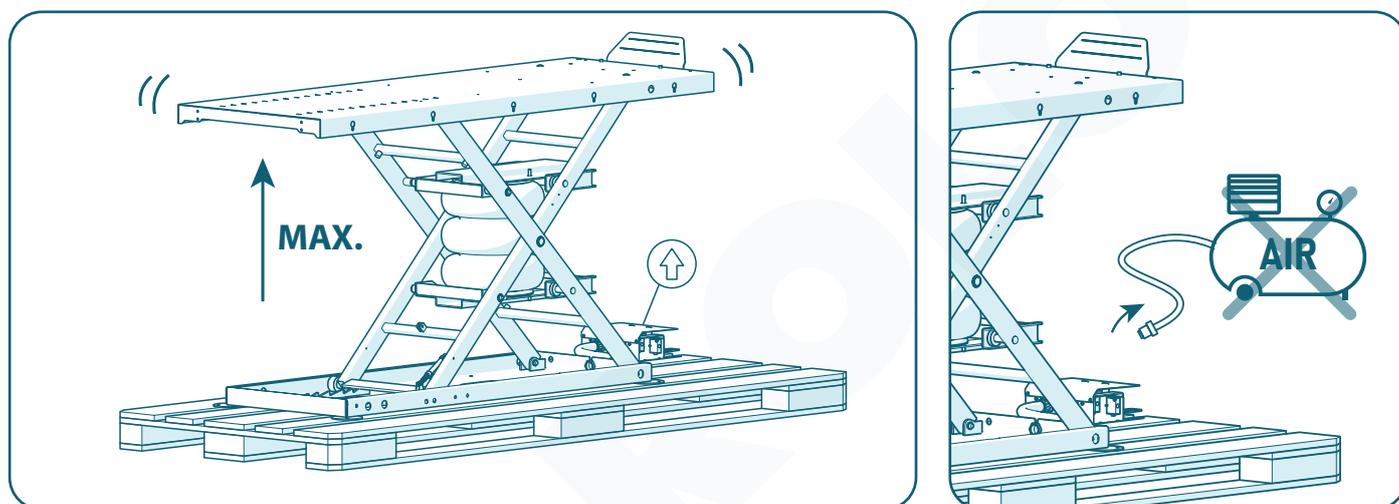


MAROLETEST

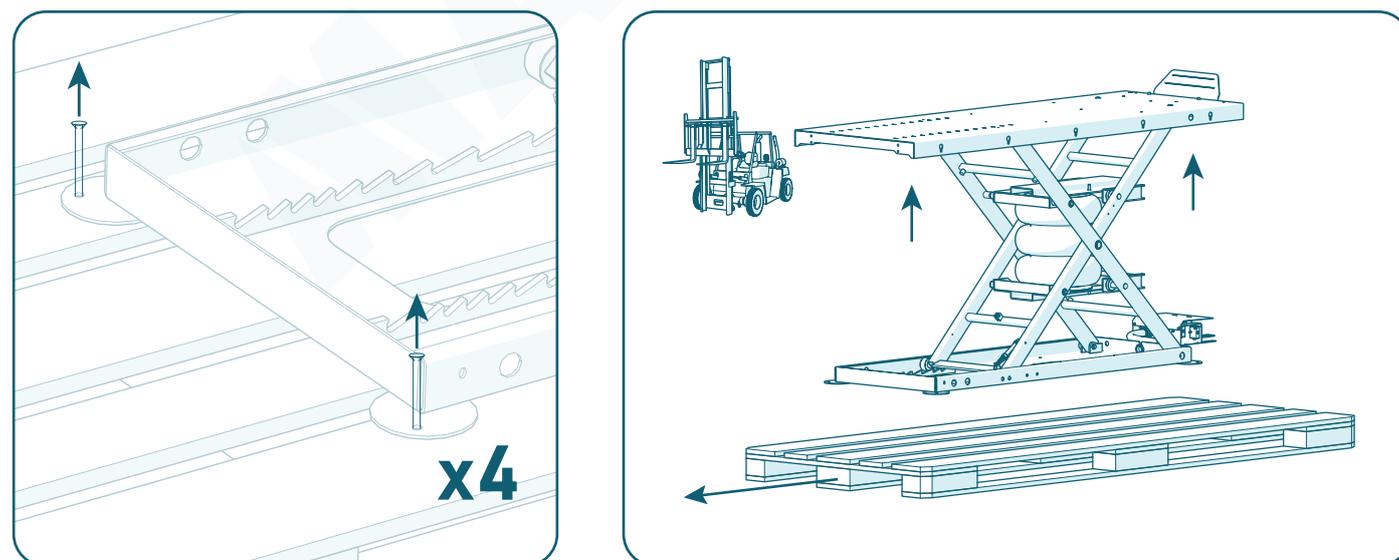
## 2.5. INSTALLATION



1. Débarrer le pont élévateur et le connecter au réseau d'air comprimé au niveau du raccord situé sur le socle.

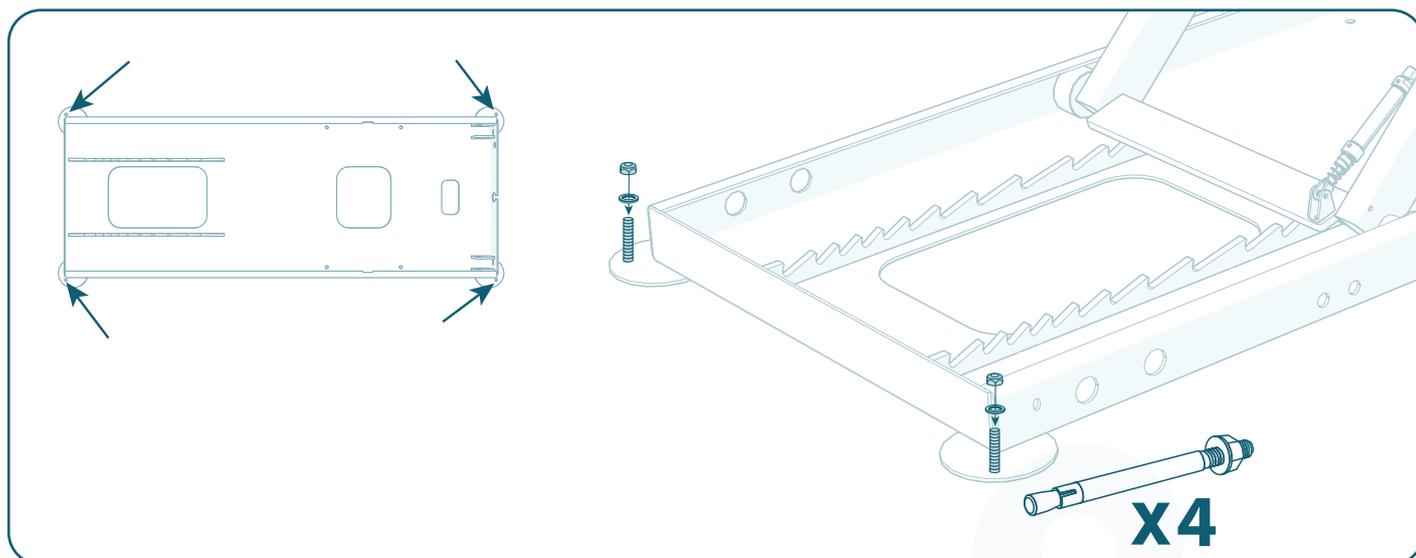


2. Utiliser le pédalier du pont élévateur pour mettre le pont en position haute maximale (cf. §3.2 «COMMANDES»). Débrancher l'alimentation du pont élévateur.

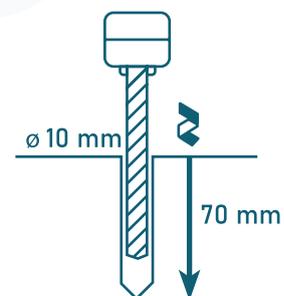


3. Retirer les fixations du pont à la palette. À l'aide d'un chariot élévateur, soulever le pont élévateur en le prenant sous le plateau. Éliminer la palette.

4. Reposer le pont élévateur au sol à son emplacement final, en prenant en compte la ZONE DE SÉCURITÉ obligatoire telle que définie dans §2.4 «SURFACE D'INSTALLATION».



5. Le socle du pont élévateur doit **impérativement** être fixé au sol par 4 goujons (fournis). Pour la pose de ces goujons, percer au préalable un trou de  $\varnothing 10\text{mm}$  et de profondeur 70mm.



Voir instructions de pose des goujons d'ancrage en ANNEXE A

## 2.6. MONTAGE FINAL

Après avoir évacué l'ensemble des emballages, installer le pont élévateur à son emplacement final. Assurez-vous que la Zone de Sécurité est suffisante, Cf. § 2.4 «SURFACE D'INSTALLATION ». Munissez-vous d'élingues pouvant supporter le poids du pont élévateur indiqué dans le tableau Cf. § 2.1 «CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES».

Connexion pneumatique : Connecter le pont élévateur à un réseau d'air pneumatique (Cf. § 2.1 «CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES»). La connexion du pont se situe à l'avant du socle. Le réseau d'air doit être équipé d'une vanne d'isolement, d'un régulateur, d'un système d'assèchement et de lubrification du réseau, sinon des dysfonctionnements du pont élévateur peuvent apparaître.



**L'ABSENCE OU L'INSUFFISANCE DE MAINTENANCE DU FILTRE RÉGULATEUR-LUBRIFICATEUR PEUT ENGENDRER DES DYSFONCTIONNEMENTS.**

A l'aide des commandes lever le pont élévateur jusqu'au maximum. Puis utiliser les élingues et un moyen de manutention adéquat pour soulever le pont élévateur et retirer la palette. Enfin le poser au sol à son emplacement final, au milieu de sa Zone de Sécurité. Pour l'installation des options, se référer à leurs manuels respectifs.



**TOUTE INTERVENTION SUR LE RÉSEAU PNEUMATIQUE DOIT ÊTRE RÉALISÉE PAR UN TECHNICIEN QUALIFIÉ.**

**LE RÉSEAU PNEUMATIQUE DOIT ÊTRE ÉQUIPE D'UN SYSTÈME D'ASSÈCHEMENT ET DE LUBRIFICATION ET D'UN RÉGULATEUR DE PRESSION.**

## 2.7. ESSAI ET MISE EN ROUTE (OBLIGATOIRE)

Effectuer des courses complètes, montée et descente à vide, Cf. § 3.2 «COMMANDES». Contrôler le bon fonctionnement des accessoires en option selon leur Manuel d'Instructions.

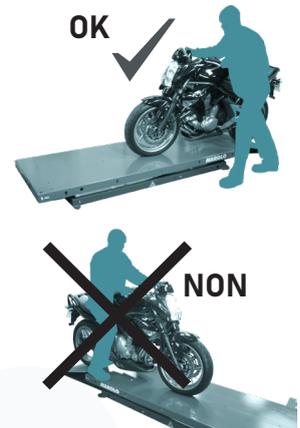
## 2.8. ÉPREUVES RÉGLEMENTAIRES (OBLIGATOIRES)

Suite à l'installation du pont élévateur il est indispensable de se référer à la législation en vigueur dans votre pays et celle de votre activité, concernant les tests de charge et les vérifications périodiques obligatoires.

### 3. UTILISATION DE L'APPAREIL

#### 3.1. MISE EN PLACE DU VÉHICULE

- Mettre le véhicule en place sur le pont élévateur, moteur éteint et sans que l'utilisateur monte sur le véhicule ni la plateforme, (voir illustrations ci-contre) en roulant au milieu de la rampe d'accès.
- Avancer jusqu'à ce que le véhicule soit centré sur le plateau et en contact avec la butée de roue du pont élévateur ou de l'étau de roue (option). Pour les 2 roues, stabiliser le véhicule en fermant l'étau de roue et/ou à l'aide de sangles. Le Véhicule doit être stable.
- Laisser le véhicule au point mort.
- Avant de lever le pont élévateur, vérifier qu'aucune personne ou objet soient dans la Zone de Sécurité, Cf. § 2.4 « SURFACE D'INSTALLATION », puis actionner la commande de montée, Cf. § 3.2 « COMMANDES ». Lever à la hauteur idéale de travail.
- Appuyer sur la pédale B (voir § 3.2 « COMMANDES ») pour mettre le pont élévateur en sécurité, et vérifier que le crabot du pont se bloque bien dans la crémaillère.
- Avant la descente, s'assurer que la zone de travail ne présente pas d'objet ou obstacle à la descente. Actionner d'abord la commande de montée pour libérer le crabot, puis utiliser la commande de descente selon les recommandations du § 3.2 « COMMANDES ».



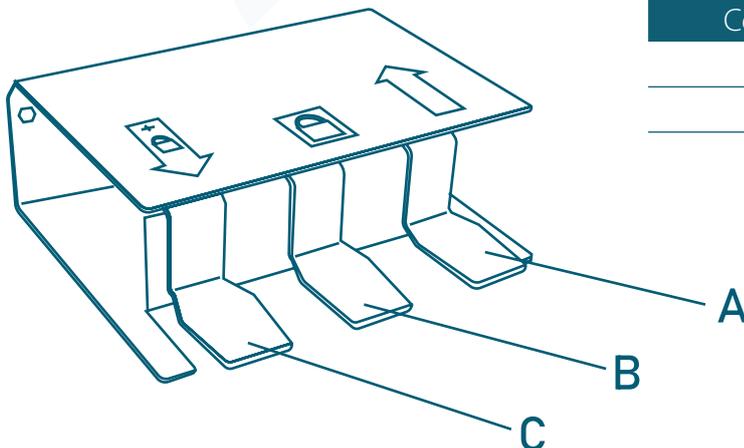
**IL EST OBLIGATOIRE DE SÉCURISER SUR LE PLATEAU LES VÉHICULES À DEUX ROUES À L'AIDE D'UN ÉTAU DE ROUE OU DE SANGLES ADAPTÉES.**



**IL EST IMPÉRATIF DE CONTRÔLER LA STABILITÉ DU VÉHICULE AVANT L'UTILISATION DU PONT ÉLÉVATEUR.**

**NE JAMAIS COMMENCER VOTRE TRAVAIL SANS VOUS ÊTRE ASSURÉ DU CONTACT DU CRABOT SUR LA CRÉMAILLÈRE ET DE LA STABILITÉ DE LA CHARGE.**

#### 3.2. COMMANDES



Commande	Fonction
A	Montée
B	Mise en sécurité
B+C	Descente



**LE CRABOT DOIT ÊTRE EN CONTACT AVEC LA CREMAILLÈRE QUAND LE PONT ELEVATEUR EST UTILISÉ, ET CE QUELLE QUE SOIT LA HAUTEUR DE TRAVAIL. LE TECHNICIEN DOIT LE VÉRIFIER À CHAQUE DÉPLACEMENT DU PLATEAU.**

**NE JAMAIS TRAVAILLER AVEC UN SYSTEME DE SÉCURITÉ DÉFECTUEUX.**

### **3.3. CAS PARTICULIERS D'UTILISATIONS INTERDITES**

Quand le véhicule est sur sa béquille, il est strictement interdit de le déplacer sur le pont sans l'avoir au préalable débéquillé, au risque d'endommager le pont et de mettre en danger l'opérateur.

Quel que soit le pont élévateur, la masse théorique résultante du véhicule doit toujours se trouver à l'intérieur du périmètre formé par les 4 points des croisillons, à savoir les 2 points fixes des croisillons et les 2 points mobiles formés par les galets. Le non-respect de cette consigne peut entraîner une détérioration du pont et la mise en danger de l'opérateur.

### **3.4. SYSTÈMES AUXILLIAIRES DE LEVAGE**

Les ponts MAROLO ont été conçus pour recevoir les systèmes auxiliaires de levage de la gamme MAROLO, tel que le MINILIFT ou l'ADDICRANE CT. L'utilisation de ces différents systèmes doit se faire selon leur manuel d'instruction respectif, et en respectant leur capacité maximale d'utilisation.

Les autres systèmes auxiliaires de levage ne sont pas autorisés sur les ponts MAROLO, car ils risquent d'endommager la structure du pont et de mettre en danger l'opérateur.

Les systèmes auxiliaires de levage autorisés doivent être centrés sur au moins une glissière de guidage du plateau.

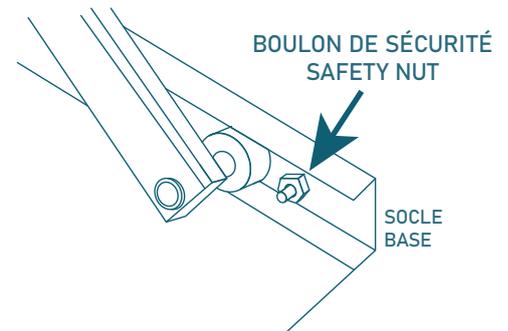
## 4. MAINTENANCE

Les tableaux qui suivent détaillent les préconisations de MAROLO quant à la maintenance du pont élévateur.

Les différentes inspections à effectuer se divisent en 3 catégories : les inspections hebdomadaires, mensuelles, et bi-annuelles.

Les numéros de pièce mentionnés font référence aux éclatés fournis en ANNEXE B.

Le client doit tenir à jour un carnet d'entretien de son pont élévateur, celui-ci pourra demandé lors d'une visite d'un organisme de contrôle agréé. Pour vous aider à établir votre carnet, nous vous fournissons une trame à la fin de ce manuel. Réalisez quelques copies de celle-ci.



### LE PONT ÉLÉVATEUR DOIT ÊTRE MIS HORS ÉNERGIES LORS DES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE.



**DANGER**

**LE PONT ÉLÉVATEUR NE DOIT PAS ÊTRE EN CHARGE LORS DES DIVERSES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE (NETTOYAGE, ENTRETIEN, INTERVENTION ...), ET NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ.**

**AVANT UNE INTERVENTION SOUS LE PONT ÉLÉVATEUR, S'ASSURER QUE LE CRABOT EST EN CONTACT AVEC LA CRÉMAILLÈRE ET INSTALLER LE BOULON DE SÉCURITÉ EN CAS DE MAINTENANCE (VOIR SCHÉMA CI-DESSUS).**

### 4.1. INSPECTION HEBDOMADAIRE

CODE	INSPECTION HEBDOMADAIRE
H1	Vérification de l'étanchéité de tous les organes du circuit pneumatique (Vérin, raccords, flexibles pneumatiques)
H2	Vérifier la présence de toutes les pièces amovibles : - Notice d'instruction - Boulon de sécurité pour la maintenance
H3	Vérifier le bon fonctionnement du pédalier (montée, descente, mise en sécurité). Si encastrée, vérifier bon fonctionnement du buzzer et du bouton de fin de course.
H4	Réaliser une montée et une descente complètes à vide. Vérifier l'absence de bruit ou de vibrations excessives. Vérifier le bon fonctionnement de la rampe.
H5	Vérifier l'état de la rampe, des galets de rampes.
H6	Graisser les taraudages de fixation de l'étau de roue avant et visser la vis papillon pour vérifier l'absence de points durs ou de jeu (cf ANNEXE D).

## 4.2. INSPECTION MENSUELLE

CODE	INSPECTION MENSUELLE
M1	Procéder à un nettoyage complet du pont élévateur sans utiliser ni solvant, ni eau en grande quantité.
M2	Vérifier la présence des autocollants de sécurité (cf ANNEXE E)
M3	Vérifier la présence de la plaquette CE avec un numéro de série lisible.
M4	Vérifier que les 4 goujons d'ancrage sur le pont élévateur sont présents et en prise dans le sol.
M5	Nettoyer raccord filtre en ligne pneumatique.
M6	Vérifier l'état et la présence des organes de sécurité : - Butées de roues (sauf modèle encastré ou avec option rampe de sortie avant) - Crabot de sécurité avec son vérin pneumatique
M7	Nettoyer les chemins de roulement des galets de l'embase et du support plateau, vérifier l'absence de corps étrangers, de déformations, etc...

## 4.3. INSPECTION BI-ANNUELLE

CODE	INSPECTION BI-ANNUELLE
BA1	Contrôler l'absence de fissures éventuelles sur l'embase, les croisillons, le crabot de sécurité, le plateau, le support plateau, la rampe d'accès, etc...
BA2	Vérifier le serrage de toutes les vis.
BA3	Lubrifier et contrôler le jeu dans les axes d'articulation et vérifier la présence de circlips aux deux extrémités de chaque axe.
BA4	Lubrifier et contrôler le jeu dans les galets de roulement.



**LA GARANTIE ET LA RESPONSABILITÉ DU CONSTRUCTEUR NE POURRONT PAS ÊTRE ENGAGÉES SI LE CARNET D'ENTRETIEN N'EST PAS RENSEIGNÉ CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES CITÉES PRÉCÉDEMMENT.**

## 4.4. INCIDENTS ÉVENTUELS

Incident	Cause probable	Solution
Le pont élévateur ne soulève pas la charge	Charge à soulever est supérieure aux capacités maximales de l'appareil	Retirer la charge
	Pas d'alimentation pneumatique	Vérifier le réseau pneumatique
	Fuite sur le vérin ou sur le circuit pneumatique	Mettre l'élévateur en sécurité mécanique et remplacer l'élément défectueux
	La commande de montée ne fonctionne pas	
	La valve d'échappement reste ouverte	
Le pont élévateur monte et redescend seul lorsqu'on lâche le bouton de montée	La valve d'échappement reste actionnée	Mettre l'élévateur en sécurité mécanique et remplacer l'élément défectueux
Le pont élévateur ne descend pas	Crémaillère de sécurité non libérée	Agir sur la commande de montée pour libérer la sécurité
	La crémaillère de sécurité ne se libère pas	Faire appel à notre service technique
Le pont élévateur ne descend pas à fond	Corps étranger dans la partie mécanique	Relever le plateau, mettre en sécurité et retirer l'obstruction
	Jeu dans les diverses articulations	Relever le plateau, mettre en sécurité et remplacer les éléments défectueux
	Déformation du châssis ou du croisillon	
Le pont élévateur manque de stabilité en position haute	Corps étranger dans la partie mécanique	Retirer l'obstruction en prenant les précautions nécessaires



**ATTENTION**

**EN CAS DE BRUIT OU DE COMPORTEMENT ANORMAL DE LA TABLE ÉLÉVATRICE, STOPPER IMMÉDIATEMENT SON UTILISATION, ÉLOIGNER TOUTES LES PERSONNES ET PRÉVENIR NOTRE SERVICE TECHNIQUE.**

**SAV MAROLOTEST  
+33 (0)2 41 29 29 29**

## 4.5. DURÉE DE VIE DU PONT

Pour préserver la longévité du pont élévateur, les organes principaux de la machine doivent être entretenus et remplacés périodiquement. Le tableau ci-dessous détaille la durée de vie estimée de chaque organe et les préconisations de MAROLO quant à leur renouvellement.

Ces préconisations sont données dans le cadre d'une utilisation normale de la table élévatrice (Soit en moyenne 1000 montées en pression par an au maximum. Au-delà, nous consulter.) et le respect des consignes d'utilisation, d'installation, de stockage et de maintenance.

Organe concerné	Préconisation	Cas particuliers
Micro vérin de sécurité et son ressort	Changement tous les 2 ans	Après un incident (Nous contacter)
Crabot et axes	-	A changer en cas de choc
Clapet pare-chute	-	A changer en cas d'incident
Soufflet pneumatique	Changement tous les 5 ans	Après un incident (Nous contacter)
Soupape de sécurité pneumatique	Changement tous les 5 ans	Après un incident (Nous contacter)

## 5. ARRÊT ET STOCKAGE DE L'APPAREIL

Le pont élévateur doit toujours être stocké en position basse. Débrancher l'alimentation pneumatique.

Graisser les divers axes, points de contact et articulations, galets et chemins de roulement.

Stocker l'appareil sur une surface plane et de niveau, dans une zone couverte, le bâcher en laissant une libre circulation d'air pour éviter la condensation et l'oxydation.

## 6. MISE AU REBUT

En tant que propriétaire légal du pont élévateur jusqu'à sa destruction complète, vous pourriez être tenu pour responsable de tout accident pouvant intervenir sur son lieu de stockage.

Nous vous conseillons de rendre le pont élévateur totalement inopérant en démontant ou en détruisant le vérin principal et son circuit d'alimentation.

Les divers éléments constitutifs doivent être traités conformément aux normes et directives Européennes ou celles en vigueur dans votre pays.

## 7. GARANTIE

Ce produit est garanti 1 an. Pendant cette période, toute pièce détachée nécessitant d'être changée est envoyée au client à nos frais. Le remplacement des pièces se fait à la charge du client et doit être fait selon les instructions de MAROLO. Cette garantie exclut les pannes liées à une utilisation anormale du produit, contraire aux instructions figurant dans le manuel d'utilisation, en cas d'absence ou d'insuffisance de maintenance, ou lors d'une modification du produit non autorisée par MAROLO. Les pièces d'usures ne sont pas concernées par la garantie constructeur.

Pour plus d'informations, nos Conditions Générales de Vente sont consultables sur [www.marolotest.com](http://www.marolotest.com).

## ANNEXE A : NOTICE D'INSTRUCTION DES GOUJONS D'ANCRAGE

### CARACTÉRISTIQUES DES GOUJONS FOURNIS :

Diamètre : M10  
 Longueur (l) : 95 mm  
 Surplat : 17 mm  
 Diamètre de perçage (d0) : 10 mm  
 Matière : Acier  
 Finition : Zinc  
 Couple de serrage (Tinst) : 30 Nm  
 Diamètre de passage dans la pièce à fixer (df) : 12 mm  
 Homologation : ETA-02/0001

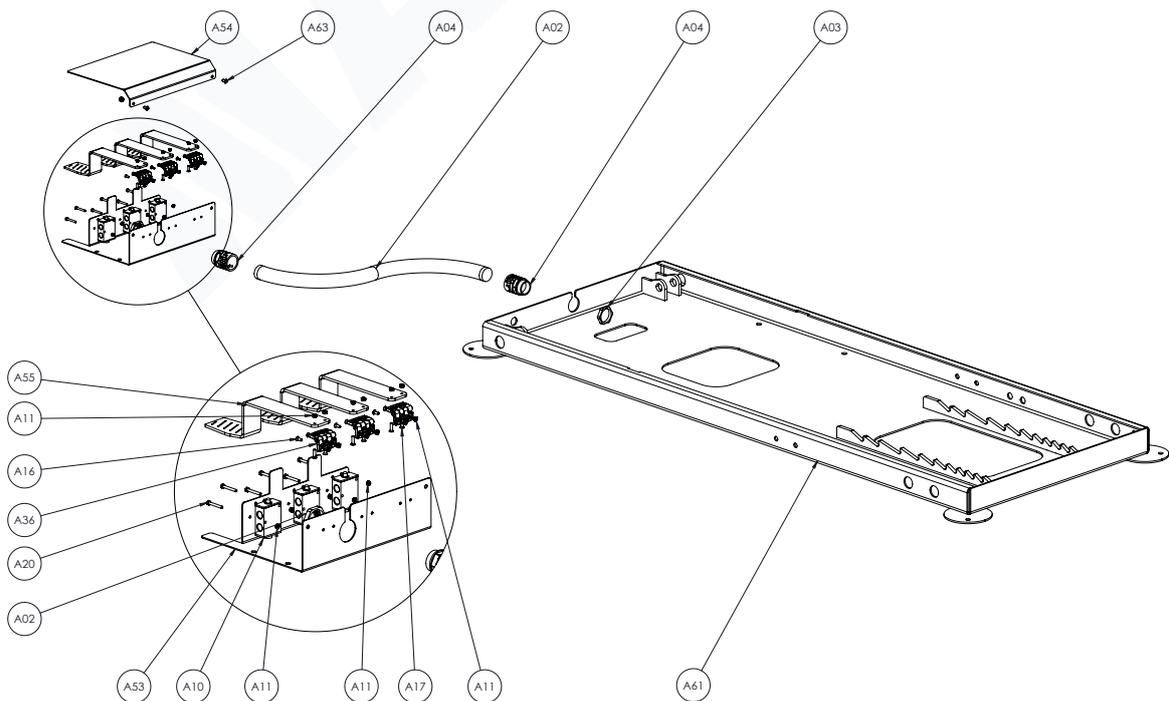
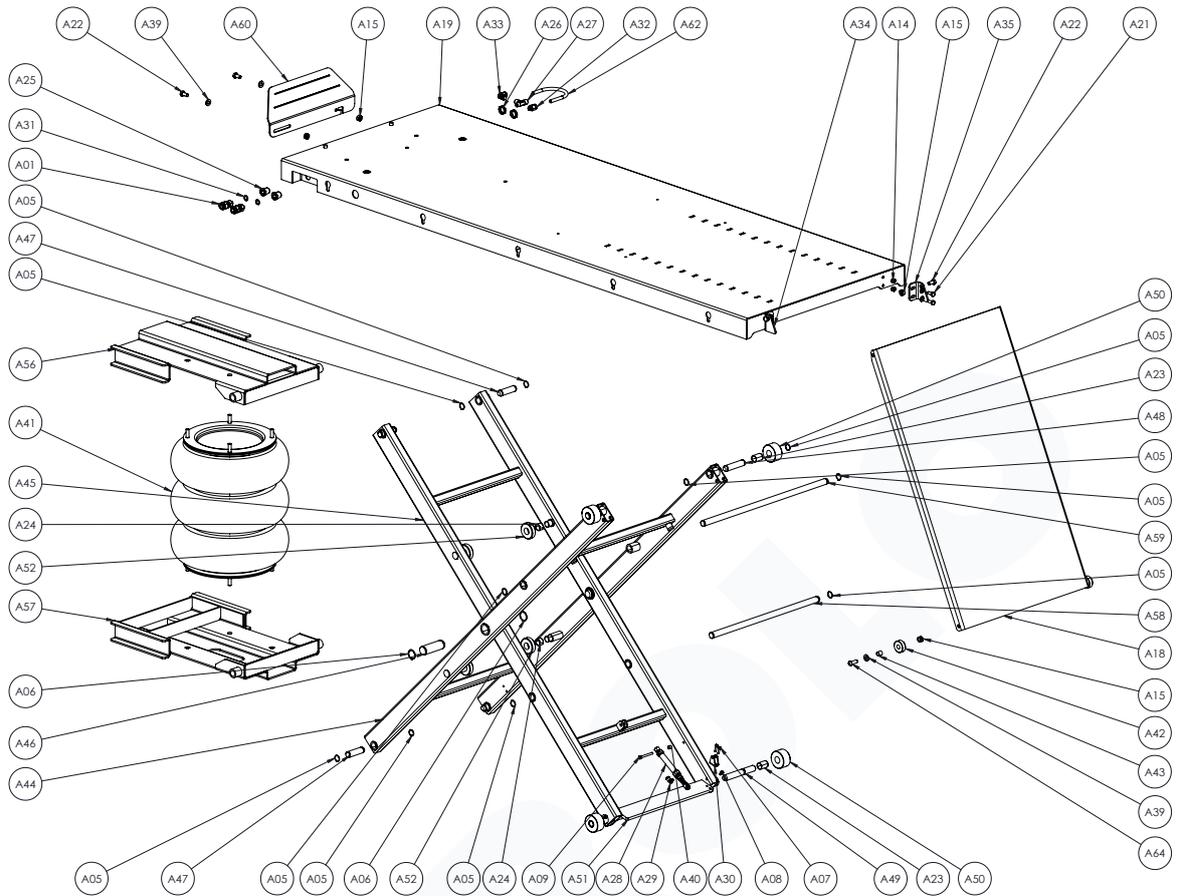


### INSTRUCTIONS DE MISE EN OEUVRE :

Profondeur de perçage : 70 mm

	<p>Perçer perpendiculairement à la surface du support d'ancrage sans endommager l'armature. En cas d'erreur de perçage : effectuer un nouveau trou à une distance <math>&gt; 2 \times</math> la profondeur du perçage non conforme ou à une distance inférieure lorsque le trou a été rempli de mortier haute résistance et qu'il ne se trouve pas dans la direction de la charge appliquée dans le cas d'une contrainte de cisaillement ou de traction oblique.</p>
	<p>Nettoyer le perçage depuis le fond du trou.</p>
	<p>Vérifier le positionnement de l'écrou.</p>
	<p>Enfoncer le goujon jusqu'à atteindre <math>h_d</math> ou <math>h_{d,red}</math>. La condition est remplie à partir du moment où l'épaisseur de la pièce à fixer n'est pas plus grande que l'épaisseur maximale à fixer marquée sur le goujon d'ancrage, conformément aux annexes A2 et A3.</p>
	<p>Appliquer le couple de serrage à la clé dynamométrique.</p>

## ANNEXE B : VUES ÉCLATÉES

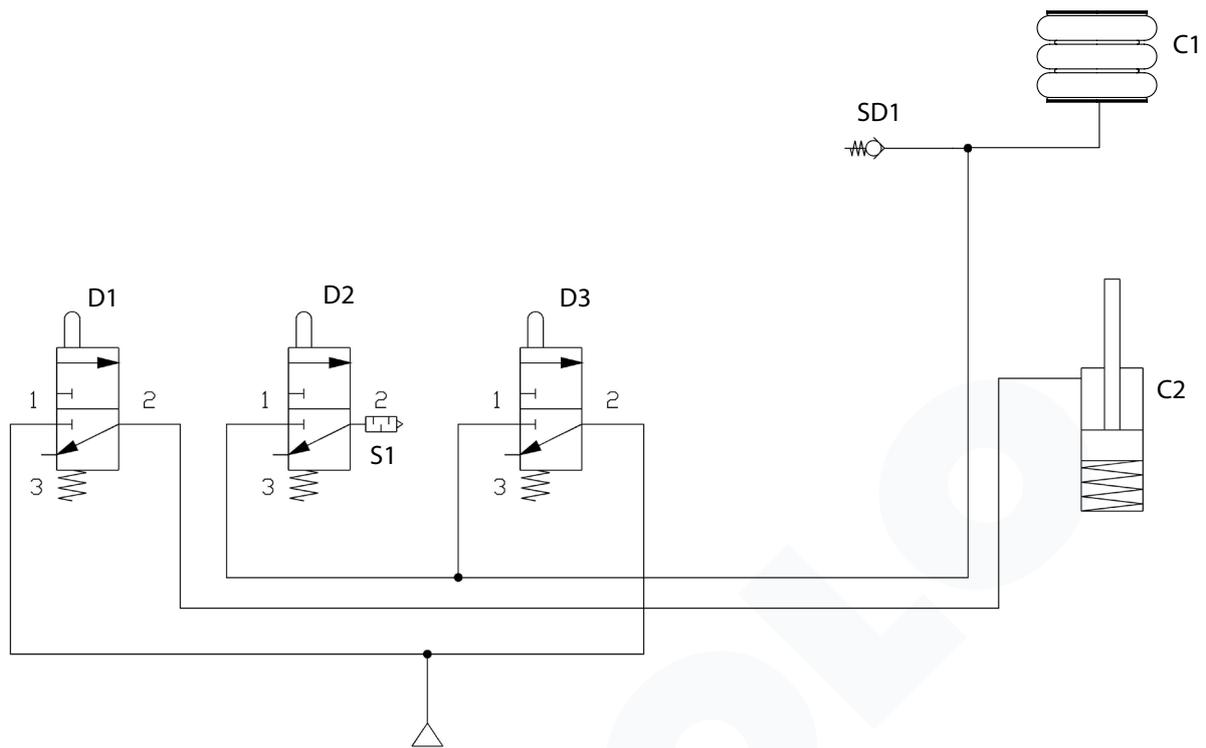


## ANNEXE C : LISTE DES PIÈCES

Plateau MCT			
Index	Code	Désignation	Qté
A01	400127	COUPLEUR RAPIDE PNEUMATIQUE - ISO B	2
A02	CEF001	GAINE DE PEDALIER	1
A03	CEF002	ECROU DE GAINE DE PEDALIER	2
A04	CEF003	RACCORD DROIT POUR GAINE DE PEDALIER	2
A05	CIRC 20	CIRCLIPS EXTERIEUR DIAMETRE 20 mm	16
A06	CIRC 30	CIRCLIPS EXTERIEUR DIAMETRE 30 mm	4
A07	CN0520	VIS TETE CHC M5x20	2
A08	CN0610	VIS TETE CHC M6x10	2
A09	CZ0655	VIS TETE CHC M6x55	1
A10	DISTMT	DISTRIBUTEUR PNEUMATIQUE 3/2	3
A11	EFZ 04	ECROU FREIN M4	18
A12	EFZ 05	ECROU FREIN M5	2
A13	EFZ 06	ECROU FREIN M6	2
A14	EFZ 08	ECROU FREIN M8	4
A15	EFZ 10	ECROU FREIN M10	6
A16	FNZ410	VIS TETE FRAISEE M4x10	6
A17	FNZ415	VIS TETE FRAISEE M4x15	6
A18	HCT1236	RAMPE D'ACCES	1
A19	HCT1280	PLATEFORME SUPPORT DE CHARGE	1
A20	HZ0430	VIS TETE H M4x30	6
A21	HZ0820	VIS TETE H M8x20	4
A22	HZ1020	VIS TETE H M10x20	4
A23	IGU008	PALIER LISSE - D20/23-L30	4
A24	IGU009	PALIER LISSE - D20/23-L15	4
A25	KUH017_01	RACCORD PNEUMATIQUE PASSE-CLOISON	2
A26	KUH017_02	ECROU PASSE-CLOISON	2
A27	KUH019	TE MALE/FEMELLE 1/4"	1
A28	KUH028	MINI-VERIN PNEUMATIQUE DE SECURITE	1
A29	KUH029	EQUERRE MALE ORIENTABLE M5	1
A30	KUH031	ARTICULATION POUR MINI-VERIN PNEUMATIQUE	1
A31	KUH087	JOINT NYLON 1/4"	2
A32	KUH123	UNION SIMPLE MALE D10 - 1/4"	1
A33	KUH125	EQUERRE MALE ORIENTABLE D10 - 1/4"	1
A34	ML1428	SUPPORT GAUCHE POUR RAMPE	1
A35	ML1429	SUPPORT DROIT POUR RAMPE	1
A36	PIN001	CHARNIERE	3
A37	PLOTAB	BUTEE BASSE CAOUTCHOUC	4
A38	RZ 08	RONDELLE DIAMETRE 8	4
A39	RZ 10	RONDELLE DIAMETRE 10	4
A40	SKI044	ENTRETOISE PLASTIQUE	1
A41	SOUFL6	SOUFFLET PNEUMATIQUE	1
A42	TP1219	GALET DE RAMPE	2
A43	TP1223	ENTRETOISE POUR GALET DE RAMPE	2
A44	TP1250	CROISILLON INTERIEUR	1
A45	TP1251	CROISILLON EXTERIEUR	1
A46	TP1252	AXE CENTRAL	2

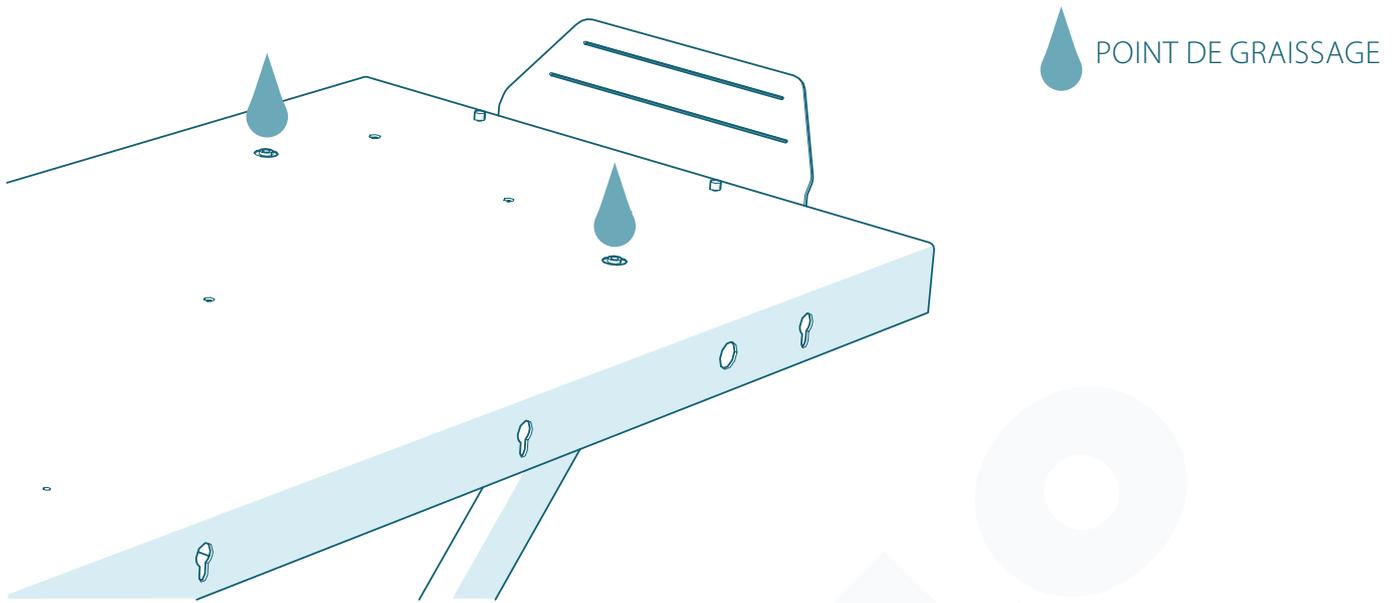
Plateau MLCT			
Index	Code	Désignation	Qté
A47	TP1253	AXE CROISILLON PLATEAU ET SOCLE	4
A48	TP1255	AXE GALET PLATEAU	2
A49	TP1256	AXE CRABOT	2
A50	TP1257	GALET DE ROULEMENT	4
A51	TP1258	CRABOT DE SECURITE	1
A52	TP1259	GALET D'ASSIETTE	4
A53	TP1262	TÔLE INFERIEUR DE PEDALIER	1
A54	TP1264	TÔLE SUPERIEUR DE PEDALIER	1
A55	TP1267	PEDALE DE PEDALIER	3
A56	TP1270	SUPPORT SOUFFLET SUPERIEUR	1
A57	TP1271	SUPPORT SOUFFLET INFERIEUR	1
A58	TP1272	AXE DE SUPPORT SOUFFLET INFERIEUR	1
A59	TP1273	AXE DE SUPPORT SOUFFLET SUPERIEUR	1
A60	TP1284	BUTEE DE ROUE	1
A61	TP1285	SOCLE	1
A62	TUY710	TUYAU POLYURETHANE	1
A63	VB0610	VIS TETE BOMBEE M6x10	2
A64	VB1030	VIS TETE BOMBEE M10x30	2

## ANNEXE D : SCHÉMA PNEUMATIQUE

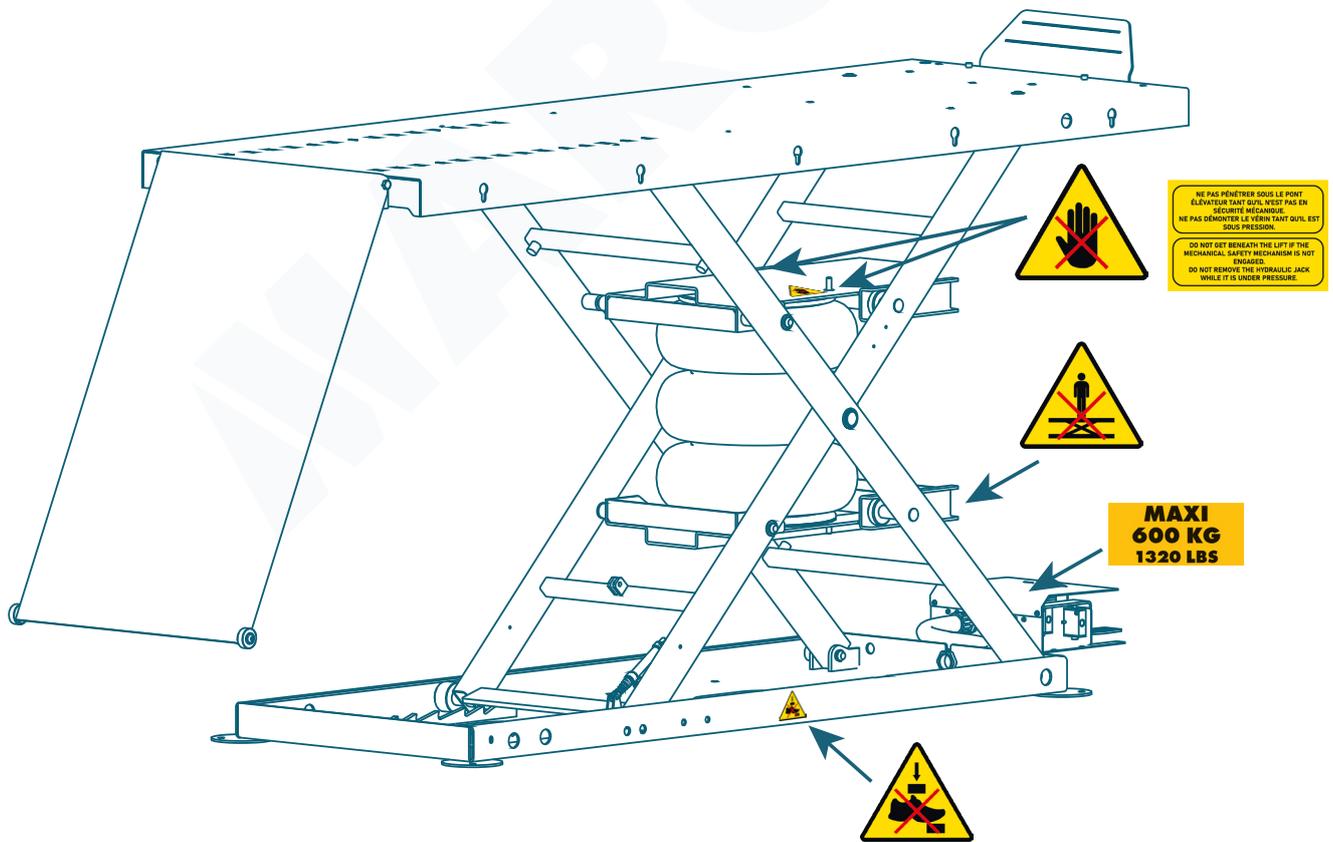


N°	DÉSIGNATION (FR)
C1	Soufflet pneumatique
C2	Mini-vérin pneumatique de sécurité
D1	Distributeur 3/2 de pilotage du mini-vérin
D2	Distributeur 3/2 de pilotage de la descente
D3	Distributeur 3/2 de pilotage de la montée
S1	Silencieux
SD1	Soupape de décharge

## ANNEXE E : GRAISSAGE DES TARAUDAGES



## ANNEXE F : POSITION DES AUTOCOLLANTS



# LIVRET DE MAINTENANCE

PONT ÉLÉVATEUR N°

Année

Responsable

		INSPECTION HEBDOMADAIRE					
		H1	H2	H3	H4	H5	H6
<b>SEMAINE</b>	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	18						
	19						
	20						
	21						
	22						
	23						
	24						
	25						
	26						
	27						
	28						
	29						
	30						
	31						
	32						
	33						
	34						
	35						
	36						
	37						
	38						
	39						
	40						
	41						
	42						
	43						
	44						
	45						
	46						
	47						
	48						
	49						
	50						
	51						
	52						

		INSPECTION MENSUELLE						
		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7
<b>MOIS</b>	01							
	02							
	03							
	04							
	05							
	06							
	07							
	08							
	09							
	10							
	11							
	12							

		INSPECTION BI-ANNUELLE			
		BA1	BA2	BA3	BA4
		Date :			
		Notes :			
		Date :			
		Notes :			

CODE	INSPECTION HEBDOMADAIRE
H1	Vérification de l'étanchéité de tous les organes du circuit pneumatique (Vérin, raccords, flexibles pneumatiques)
H2	Vérifier la présence de toutes les pièces amovibles : - Notice d'instruction - Boulon de sécurité pour la maintenance
H3	Vérifier le bon fonctionnement du pédalier (montée, descente, mise en sécurité). Si encastrée, vérifier bon fonctionnement du buzzer et du bouton de fin de course.
H4	Réaliser une montée et une descente complètes à vide. Vérifier l'absence de bruit ou de vibrations excessives. Vérifier le bon fonctionnement de la rampe.
H5	Vérifier l'état de la rampe, des galets de rampes.
H6	Graisser les taraudages de fixation de l'étau de roue avant et visser la vis papillon pour vérifier l'absence de points durs ou de jeu (cf ANNEXE D).

CODE	INSPECTION MENSUELLE
M1	Procéder à un nettoyage complet du pont élévateur sans utiliser ni solvant, ni eau en grande quantité.
M2	Vérifier la présence des autocollants de sécurité (cf ANNEXE E)
M3	Vérifier la présence de la plaquette CE avec un numéro de série lisible.
M4	Vérifier que les 4 goujons d'ancrage sur le pont élévateur sont présents et en prise dans le sol.
M5	Nettoyer raccord filtre en ligne pneumatique.
M6	Vérifier l'état et la présence des organes de sécurité : - Butées de roues (sauf modèle encastré ou avec option rampe de sortie avant) - Crabot de sécurité avec son vérin pneumatique
M7	Nettoyer les chemins de roulement des galets de l'embase et du support plateau, vérifier l'absence de corps étrangers, de déformations, etc...

CODE	INSPECTION BI-ANNUELLE
BA1	Contrôler l'absence de fissures éventuelles sur l'embase, les croisillons, le crabot de sécurité, le plateau, le support plateau, la rampe d'accès, etc...
BA2	Vérifier le serrage de toutes les vis.
BA3	Lubrifier et contrôler le jeu dans les axes d'articulation et vérifier la présence de circlips aux deux extrémités de chaque axe.
BA4	Lubrifier et contrôler le jeu dans les galets de roulement.

**IDENTIFICATIONS DES N° DE PIÈCES :  
SE RÉFÉRER À L'ANNEXE B DU MANUEL D'INSTRUCTIONS**